

Rapport du maire 2018

MOT DU MAIRE

Citoyens et citoyennes,

Contrairement aux années antérieures, le rapport annuel du maire qui était déposé au mois de novembre doit dorénavant être présenté au mois de juin. Effectivement, depuis l'adoption de la loi 122, plusieurs modifications ont été apportées quant aux règles de fonctionnement et de publication, dont celle-ci.

Vous le savez tous, l'année 2017 a marqué la fin du conseil municipal tel que vous le connaissiez depuis les quatre dernières années. Ainsi Mme Lyssa Paquette a remplacé Mme Nicole Pinsonneault au siège # 3, Mme Line Gendron a succédé à M. Ronald Bergeron au siège # 5 et M. Éric Leclerc a substitué monsieur Gary Caldwell au siège # 6.

Durant la dernière année, plusieurs projets d'envergure ont été mis en place dans la municipalité afin de revitaliser son milieu de vie. Il y aura la reconstruction du chemin Tremblay, l'extension du réseau d'égout sur la route 251 et la réfection de la patinoire municipale pour la rendre multifonctionnelle. Ce dernier projet a connu quelques embûches et je tiens personnellement à m'en excuser auprès des utilisateurs. Somme toute, concernant ces projets, tout a été mis en œuvre afin qu'ils soient finalisés en 2018.

Parallèlement, des rencontres se sont déroulées avec les gouvernements tant fédéral que provincial afin d'avoir leurs appuis et des subventions dans de multiples dossiers : dont la réparation de la route 251, celle du réseau routier et l'agrandissement du développement domiciliaire.

En terminant, je désire féliciter les trois nouveaux conseillers qui se sont joints à notre équipe et du même coup remercier Mme Nicole Pinsonneault pour sa grande disponibilité, son dévouement et sa franchise, monsieur Ronald Bergeron pour son calme et ses apports pertinents et monsieur Gary Cadwell, qui depuis plusieurs années a travaillé aux intérêts et au développement de la municipalité. En mon nom personnel et au nom du conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, un grand merci! Nous aurons certainement la chance de vous remercier plus concrètement prochainement.

Bernard Marion, maire de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton

LES ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton au 31 décembre 2018 ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

Les états financiers 2017 de la municipalité;

Le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2017;

Le dernier Plan triennal d'immobilisation (2017-2018-2019);

Les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2018;

Les réalisations de l'année 2017;

Les orientations générales de l'année 2018;

Le traitement des élus de la municipalité; et

1.- ÉTATS FINANCIERS 2017 DE LA MUNICIPALITÉ

Les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 de la municipalité, tel qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 7 mai 2018, indiquent des revenus totaux de 1 530 362 \$ et des dépenses de 1 495 778 \$ pour un surplus budgétaire de 34 584 \$ par rapport à des prévisions budgétaires de 1 561 047 \$.

Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2017 est de 150 000 \$. Il y a un capital engagé de 46 448 \$ et un capital de non-engagé de 103 552 \$

2.- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public généralement reconnues au Canada.

La firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité pour l'exercice 2017.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES - FONCTIONNEMENT

RAPPORT FINANCIER

		CUMULÉ 31 décembre 2017	Budget 2017
01	REVENUS		
TAXES ET TARIFICATION		813 705 \$	760 706 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		5 406 \$	5 364 \$
SERVICES RENDUS		34 081 \$	38 224 \$
TRANSFERTS		219 557 \$	201 994 \$
PROGRAMME EN IMMOBILISATION	21	288 684 \$	554 759 \$
TOTAL DES REVENUS		1 361 432 \$	1 561 047 \$
02	CHARGES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		233 787 \$	235 687 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		90 725 \$	101 034 \$
TRANSPORTS (voirie)		395 609 \$	373 205 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		211 267 \$	122 909 \$
SANTÉ BIEN-ÊTRE		-	
AMÉNAGEMENT		81 487 \$	79 026 \$
LOISIRS ET CULTURE		105 670 \$	71 202 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		(77 601) \$	23 225 \$
PROGRAMME EN IMMOBILISATION (voir note)	23	285 903 \$	554 759 \$
TOTAL DES CHARGES		1 326 848 \$	1 561 047 \$
EXCÉDENT NET		34 584 \$	

NOTE: PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	31 décembre 2017	
Amélioration hôtel de ville	- \$	8 464 \$
Ameublement et équipement	16 085 \$	15 500 \$
Sécurité civile	10 845 \$	12 000 \$
Affectation activités - investissement	- \$	
Transport, rechargement gravier	101 773 \$	71 700 \$
Hygièn du milieu (surpresseur)	13 318 \$	45 000 \$
Hygiène du milieu (programme TECQ)	69 928 \$	307 095 \$
Hygiène du milieu (prolongement réseau sanitaire)	12 576 \$	
Aménagement, urbanisme, développement	- \$	
Loisirs, patinoire, centre communautaire, parc de voisinage	61 379 \$	95 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	285 903 \$	554 759 \$

TAUX DE TAXE GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT
TAUX DE TAXE GÉNÉRAL PROGRAMME EN IMMOBILISATION
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

3.- LE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019 avait prévu, pour l'année 2017, des investissements de 554 759 \$. Le montant de 101 773 \$ fait partie des investissements sur le réseau routier de l'année 2017.

4.- Les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2018

Le budget de cette année, lequel s'élève à 2 398 727 \$, se présente bien puisque l'on prévoit des revenus qui seront légèrement supérieurs aux prévisions. Quant aux dépenses, celles-ci respecteront les prévisions dans la mesure où aucun évènement majeur ne vient perturber nos activités d'ici la fin de l'année.

5.- RÉALISATION DE L'ANNÉE 2017

Nouveaux règlements municipaux adoptés en 2017

RÈGLEMENT NO	RÈGLEMENT	DATE DE L'ADOPTION
271-2017	Règlement de taxation 2017 et de tarification pour l'exercice financier 2017	9 janvier 2017
354-2017	Adoption du second projet de règlement 354-2017 modifiant le règlement 354-14	5 juin 2017
357-2017	Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificat	5 juin 2017
330-2017	Déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres lors d'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'adjudication d'un contrat	4 juillet 2017
292-2017	Règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers de Sainte-Edwidge-de-Clifton pour l'année 2017 et les années suivantes	7 août 2017

Administration

La municipalité a mis aux normes le parc informatique au montant de 16 085 \$. L'achat d'un serveur, 2 ordinateurs et 8 portables ont été nécessaire.

Développement local : Fonds de développement

Le pacte rural a changé de nom pour celui du Fonds de développement. La municipalité a un montant de 15 032 \$ (2017 – 2018) de réservé pour des projets municipaux.

Service d'animation estivale (S.A.E.) et de la piscine 2016 vs 2017:

Le conseil maintien les tarifs de 2017 pour l'année 2018, pour les utilisateurs des autres municipalités. Cette année un enfant hors du territoire de la municipalité a payé un montant de 500 \$ par enfant. Pour les résidents de la municipalité, les parents ont payé 145 \$ pour le premier enfant, 245 \$ pour 2 enfants et 315 \$ pour trois enfants. La municipalité a accordé une subvention de ± 390 \$ par enfant.

Concernant l'utilisation de la piscine, le conseil accorde le droit d'entrée gratuitement à tous les citoyens.

Le conseil entend continuer dans le même sens pour la prochaine année. Le tout s'inscrit déjà dans le cadre de la politique familiale et des aînés.

Travaux en voirie :

La municipalité a fait du rechargement en 2017 dans les chemins Bessette et Cordon, Favreau, Sainte-Croix et Tremblay pour un montant de 101 773 \$. Cette dépense provient de la contribution de la taxe spéciale 51 700 \$ et 50 073 \$ du budget en voirie.

Ce montant inclut l'aide d'une subvention du député de Saint-François, monsieur Guy Hardy de l'ordre de 40 000 \$.

Hygiène du milieu :

Nous avons reçu une confirmation pour les années 2014-2018 d'un montant de 539 434 \$ provenant de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Le comité d'aqueduc et d'égouts et le conseil travaille à l'élaboration du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées. En 2018, si tout se présente bien les travaux de ± 855 590 \$ devraient être réalisés.

Réseau d'aqueduc :

N'ayant plus de fuite majeure sur le réseau le conseil souhaite votre collaboration afin de ne pas gaspiller l'eau potable. L'été fût sec en 2017 et les puits n'ont pas fourni la quantité d'eau suffisante, il faut faire attention à notre consommation. **J'attire votre attention concernant l'utilisation de l'eau surtout en période estivale.** La municipalité possède un règlement 350-2012 ayant comme objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource adoptée en 2012. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le bureau municipal au 819 -849-7740.

La municipalité a fait nettoyer les puits # 2 et 4 au coût de 21 500 \$ et a mis aux normes le système de télémétrie.

Dans le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) la municipalité a dépensé une somme totalisant 69 928 \$ incluant le nettoyage des puits 2 et 4.

La firme Aquatech fait l'inspection du réseau à toutes les semaines et prene les analyses au 2 semaines comme le prévoit la Loi. Un montant de 15 000 \$ par année est engagé pour ce travail.

Usine de traitement des eaux usées

Les deux surpresseurs à l'usine ont été remplacé au coût de 13 318 \$.

Le prolongement du réseau sanitaire du chemin Favreau pour préparer les plans et devis une somme de 12 576 \$ a été dépensé en date du 31 décembre 2017.

Entretien des infrastructures :

Hôtel de Ville

La municipalité a investi :

En 2015 un montant de 54 442 \$, le drainage autour du solage.

En 2016 un montant de 28 000 \$, nettoyage, finition du sous-sol

En 2017 un montant de 10 499 \$, isolation et réparation d'un mur de brique

En 2018 on prévoit un montant de 33 628 \$, isolation du sous-sol

Patinoire

La municipalité a débuté la reconstruction de la patinoire en 2017. Un investissement de 61 379 \$ a été réalisé pour l'infrastructure souterraine.

En 2018, l'achèvement de la plate-forme de ciment est à réaliser et l'installation des bandes. Une aide financière est faite auprès du gouvernement Provincial au montant de 30 600 \$.

Une demande est également été faite auprès du gouvernement Fédéral au montant de 15 000 \$.

Urbanisme

Comme vous l'avez sans doute remarqué, les terrains de notre secteur résidentiel sont tous vendus. Nous travaillons sur le dossier afin d'obtenir une réponse favorable dans ce dossier de la phase 2.

Notre règlement d'accès à la propriété avantage ceux qui achètent un terrain dans les Collines paisibles. Ce règlement vise également la construction et la rénovation d'une propriété résidentielle d'une valeur ajoutée de 25 000 \$.

Pour plus d'information sur le règlement, contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

Mesures d'urgence

6.- ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2018

La marge de manœuvre du conseil est très limitée et nous devons planifier en demeurant attentifs aux besoins actuels et futurs de façon que nos citoyens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre, et ce, au meilleur coût possible.

Je tiens à vous assurer que votre conseil est à l'écoute, autant des besoins de sa population, que de sa capacité de payer et que ces éléments continuent à lui servir de guide pour établir le budget municipal et le plan d'investissement, d'année en année.

7.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018

Le programme triennal d'investissement en immobilisations 2018-2019-2020 de la municipalité a été adopté à la séance extraordinaire du 11 décembre 2017 à 19 h au montant de 1 371 808 \$.

Il comprend l'amélioration des chemins, des infrastructures sportives (patinoire) de nos réseaux d'aqueduc, d'égouts, pluviales sur le chemin Tremblay, du maintien de nos parcs et édifices dans un meilleur état afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

8.- RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Voici un rapport concernant la rémunération des membres du Conseil tel que demandé par l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux. Toute rémunération d'un élu municipal applicable le 1^{er} janvier 2017.

Au terme du règlement numéro 292-2017 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, les membres du Conseil ont eu droit à la somme suivante pour l'année 2017 :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	6 020 \$	3 010 \$	9 030 \$
Conseiller (ère)	2 007 \$	1 003 \$	3 010 \$
Maire siégeant Au conseil de la MRC de Coaticook	4 327 \$	2 163 \$	6 490 \$
Représentant siégeant à la régie	560 \$		560 \$